

BILAN DE COMPÉTENCES

Les objectifs du bilan de compétences :

- Définir votre projet professionnel : créer ou reprendre une entreprise, ou valoriser vos compétences dans un projet d'évolution de carrière.
- Faire le point sur votre profil : vos faiblesses, vos atouts et vos motivations par rapport à votre projet.
- Analyser vos compétences et vos aptitudes professionnelles.
- Définir les connaissances et les compétences indispensables pour mener à bien votre projet, et le cas échéant établir un projet de formation ou de validation des acquis d'expérience (VAE).

Déroulement de l'accompagnement

Un parcours en 3 étapes

PHASE PRÉLIMINAIRE :

- Analyser votre projet et vos objectifs professionnels ;
- Définir et analyser la nature de vos besoins ;
- Confirmer votre engagement dans la démarche ;
- Informer sur les conditions de déroulement du bilan, sur les méthodes et techniques mises en œuvre.

PHASE D'INVESTIGATION :

- Analyser votre parcours professionnel et personnel ;
- Analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels ;
- Identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, et évaluer vos connaissances générales ;
- Repérer les éléments de votre expérience transférables à de nouvelles situations professionnelles ;
- Déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.

PHASE DE CONCLUSION :

- Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- Recenser les facteurs permettant la réalisation de son projet professionnel ou de formation ;
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet ;
- Cette phase se termine par la remise d'un document de synthèse. Le salarié est seul destinataire des résultats détaillés et du document de synthèse.

L'organisation du bilan :

Le bilan est d'une durée de 24 heures réparties sur 12 semaines maximum. Il se déroule sous forme d'entretiens individuels et personnalisés.

TAKEPORT intervient de 8h00 à 20h00 du lundi au vendredi et le samedi matin de 8h00 à 13h00.

Public concerné :

Salariés et demandeurs d'emploi.

Éligible au CPF

Moyens et outils :

- Test de personnalité ;
- Test d'intérêts professionnels ;
- Questionnaire d'aide à la réflexion.

Suivi :

- Entretien de suivi réalisé 6 mois après la fin du bilan ;
- Vous pouvez joindre TAKEPORT, à l'issue du bilan, si vous avez des nouvelles questions pour la réalisation de votre projet.

Nos atouts :

- Une solide expérience sur le terrain ;
- Des entretiens individuels ;
- Aide au montage du dossier.

Lieu :

Cité du Développement
Economique et de l'Emploi
ZI d'activités La Croix Blanche
28 Avenue de la Résistance
91700 Ste-Geneviève-des-Bois

Le bilan de compétences peut se dérouler sur le temps de travail ou hors temps de travail.

Prix : 1 590 €HT par personne